

La baisse des effectifs permanents se poursuit dans l'Yonne

Les effectifs salariés hors intérim du secteur privé enregistrent une baisse sur une année glissante dans l'Yonne de - 0,7 % soit - 490 postes. Sur la même période, les effectifs progressent de + 0,2 % en région et de + 0,3 % au niveau national.

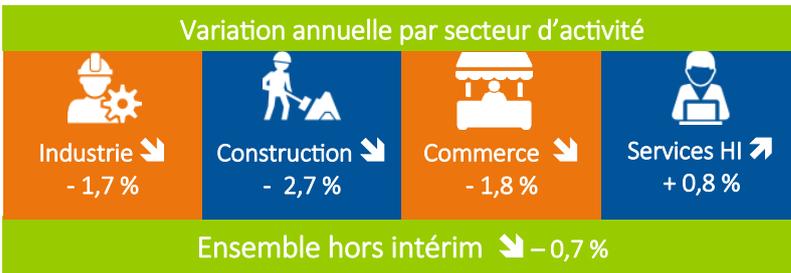
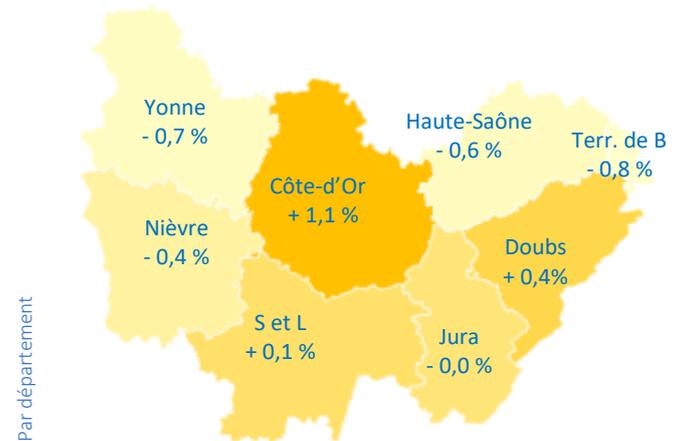
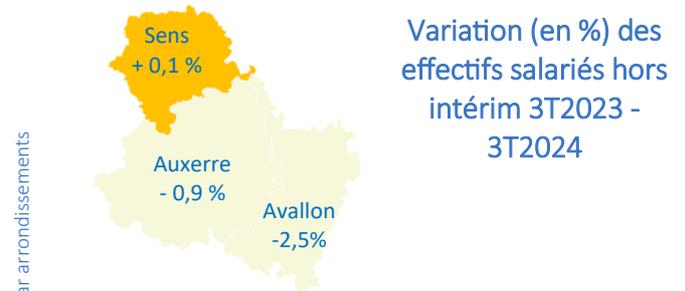
Seuls les services hors intérim gagnent des postes

Sur un an, dans l'Yonne, seul le secteur des services gagne des postes : + 0,8 % soit + 260 postes. Tous les autres secteurs sont en difficulté et perdent des salariés. Sur un an, la baisse s'établit à - 160 postes (soit - 2,7 %) dans la construction. Elle est également marquée dans l'industrie qui perd 300 postes en un an soit - 1,7 %. Dans le commerce, les effectifs salariés diminuent également de - 1,8 % soit - 290 postes. Dans ce secteur seul le commerce de réparation automobile se maintient (+ 40 postes).

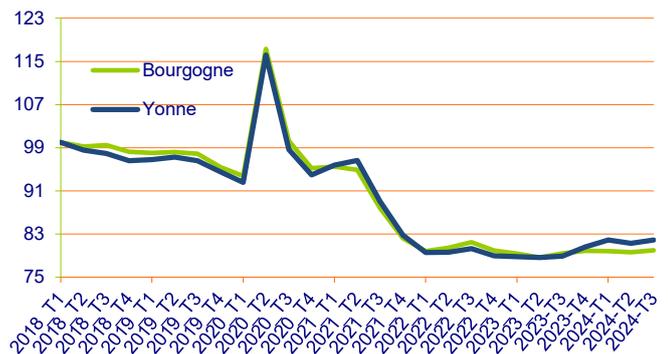
L'arrondissement de Sens est le seul à maintenir ses effectifs

Sur un an, l'arrondissement de Sens s'en sort mieux et arrive à maintenir son niveau d'emploi. À l'inverse, les difficultés se poursuivent dans l'arrondissement d'Avallon qui perd 190 postes correspondant à une baisse de - 2,5 % et dans les arrondissements d'Auxerre dont la baisse s'établit à - 0,9 %.

- 490 postes permanents perdus en un an
- Seuls les services gagnent des postes
- L'arrondissement de Sens maintient ses effectifs sur un an

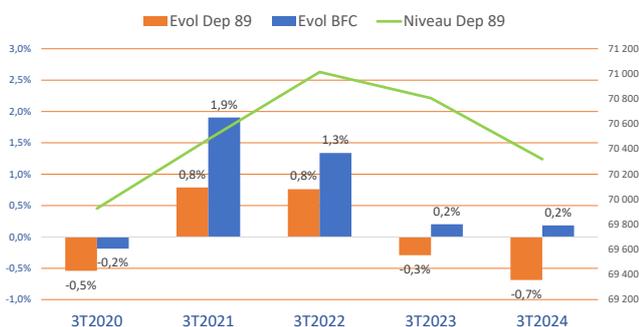


Evol. Trim. du nb de demandeurs d'emploi cat. A



Source Pôle Emploi-Dares, STMT, traitements Dares
* données corrigées des variations saisonnières

Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



Sur une année glissante, l'emploi permanent (c'est-à-dire hors intérim) icaunais affiche une baisse (- 0,7 %). Seuls les services gagnent des postes. Le département affiche cependant un niveau d'emplois supérieur à celui constaté avant la crise sanitaire (+ 760 entre le 3T2019 et le 3T2024).

La baisse se confirme dans l'industrie

Dans le **secteur industriel**, les effectifs sont en baisse sur un an dans le département (- 1,7 % sur un an) alors qu'ils se stabilisent en Bourgogne-Franche-Comté sur la même période. Dans l'Yonne, l'industrie est le seul secteur à ne pas avoir retrouvé son niveau d'emploi d'avant la crise sanitaire : plus de 1 000 postes perdus entre le troisième trimestre 2019 et le troisième trimestre 2024. Les difficultés sont très présentes dans certains secteurs industriels notamment dans la fabrication de machines et équipements (- 110 postes sur un an) et la métallurgie (- 170 postes).

... la construction rencontre des difficultés plus marquées qu'en région

Après plusieurs années de hausse, la **construction** rencontre des difficultés dans l'Yonne bien plus marquées qu'au niveau régional. Le département perd 160 postes sur un an soit une baisse de - 2,7 % (contre seulement - 1,6 % en région). Le secteur subit notamment l'impact de la hausse des taux d'intérêt entraînant la baisse des ventes et des mises en chantier. Les bons résultats des années précédentes permettent au secteur d'afficher un volume d'emplois supérieur à celui d'avant la crise sanitaire de + 140 postes.

... les baisses s'intensifient dans le commerce

Après une période de croissance, la tendance s'inverse dans le **commerce** dont les effectifs s'orientent à la baisse (- 1,8 % sur un an dans l'Yonne contre - 0,5 % en région). Seul le commerce de réparation automobile ne perd pas d'emploi (+ 40 postes), le commerce de détail affichant une baisse de - 110 postes et le commerce de gros de - 220 postes.

... les services sont porteurs

Sur un an, le secteur des **services** progresse dans l'Yonne au même rythme qu'en région (+ 0,8 % sur un an). Grâce aux bons résultats enregistrés après la crise sanitaire, le secteur présente un volume d'emplois largement supérieur à celui d'avant la crise sanitaire (+ 760 postes entre le troisième trimestre 2019 et le troisième trimestre 2024). Sur un an, les plus fortes hausses sont constatées dans l'action sociale et l'hébergement médico-social (+ 190 postes) ou encore l'hébergement restauration (+ 230 postes). À l'inverse, le secteur du transport et de l'entrepôt perd - 150 postes sur un an.

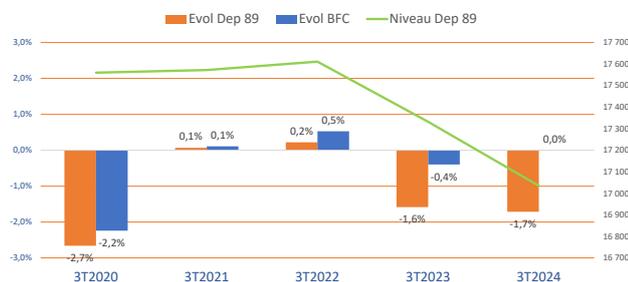
L'emploi salarié privé par arrondissement

Données Brutes	Auxerre		Avallon		Sens		Yonne	
	3T2024 (en millier)	(en Evol. ann. %)	3T2024 (en millier)	(en Evol. ann. %)	3T2024 (en millier)	(en Evol. ann. %)	3T2024 (en millier)	(en Evol. ann. %)
Ensemble hors intérim	36,1	-0,9%	7,4	-2,5%	26,8	0,1%	70,3	-0,7%
Industrie	8,4	-3,2%	1,4	-7,8%	7,3	1,3%	17,0	-1,7%
Construction	3,3	-3,0%	0,6	-2,0%	2,0	-2,4%	5,9	-2,7%
Commerce	6,9	-1,8%	1,9	-2,6%	6,7	-1,6%	15,5	-1,8%
Commerce de gros	1,7	-5,0%	0,7	-7,8%	2,5	-2,7%	0,0	-4,3%
Commerce de détail	3,9	-2,0%	1,0	1,3%	3,0	-1,5%	0,0	-1,4%
Services hors intérim	17,6	1,1%	3,5	0,8%	10,7	0,8%	31,9	0,8%

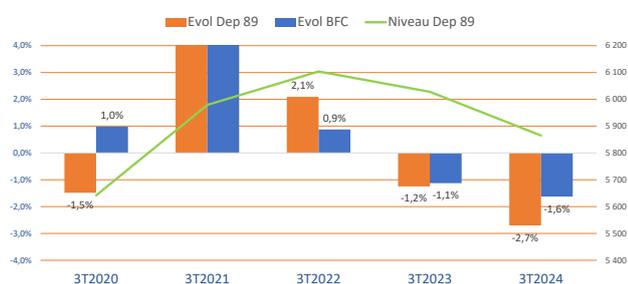
Source Urssaf

Evol. annuelle des effectifs salariés

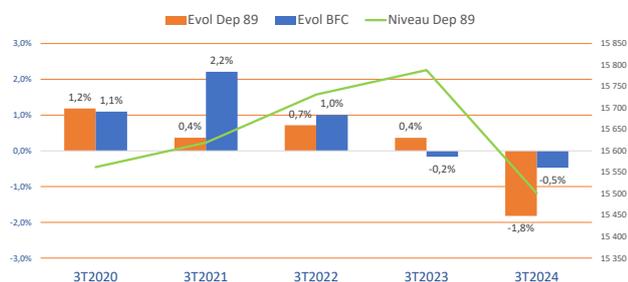
Industrie



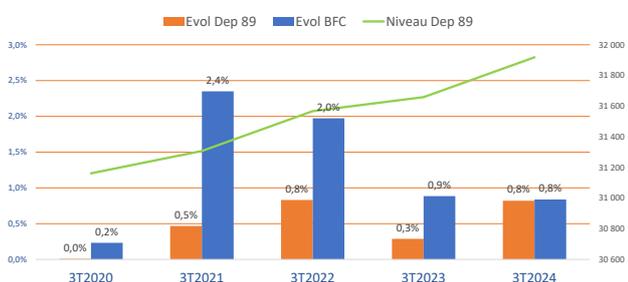
Construction



Commerce



Services hors intérim



Source Urssaf

Des difficultés persistantes dans l'arrondissement d'Avallon

L'arrondissement d'Avallon continue de faire face à des défis significatifs en matière d'emploi, avec une baisse globale de 2,5 % sur une année glissante, soit une perte de 190 postes. Tous les secteurs sont plus ou moins touchés par ces difficultés.

Le **secteur industriel** est particulièrement affecté, enregistrant une chute de 7,8 %, ce qui correspond à plus de 110 emplois supprimés. Parmi les branches les plus impactées, la fabrication de machines et équipements accuse une baisse de près de 100 postes. La production et distribution d'eau enregistre également une baisse importante de 18,4 %, représentant 15 emplois en moins. L'industrie des plastiques et autres produits non minéraux perd quant à elle 2,6 %, soit près de 15 postes. Toutefois, certains segments résistent mieux : l'industrie agroalimentaire progresse de 8,8 %, créant un peu plus de 15 emplois, tandis que l'industrie de l'habillement, textile et cuir connaît une hausse de 4,9 % sur une année glissante.

Dans le **commerce**, le bilan est également défavorable avec une diminution de 2,6 %, soit 50 emplois supprimés. Cette baisse est principalement due au recul de 7,8 % dans le commerce de gros soit - 60 postes. Cependant, le commerce de détail affiche une légère croissance de 1,2 % sur l'année (+ 10 emplois).

Le secteur de la **construction** connaît un repli de 2 %, soit 10 emplois en moins. Les travaux spécialisés, qui constituent le cœur de l'activité, enregistrent notamment une baisse de 2,2 %.

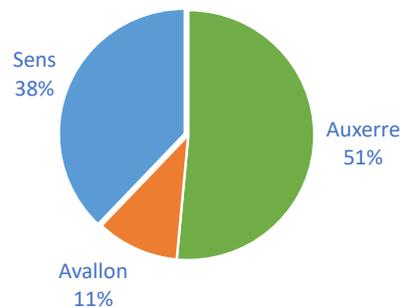
Le secteur des **services** se distingue par une relative stabilité, affichant une baisse modeste de - 0,4 %, soit environ 15 emplois perdus. Certains sous-secteurs, comme l'action sociale et l'hébergement médico-social (+ 2 %), l'hébergement et la restauration (+ 2,5 %), ou encore les arts et spectacles (+ 6,7 %), contribuent à équilibrer la balance grâce à des créations nettes d'emplois (+ 45 postes au total). Toutefois, d'autres activités continuent de perdre des effectifs, comme les activités administratives et de soutien (- 20,3 %), les autres activités scientifiques et techniques (- 20 %), et les autres activités de services (- 8,6 %). En volume, les pertes restent cependant limitées.

L'arrondissement d'Auxerre : une baisse marquée

L'analyse des effectifs sur la période montre une diminution globale de 310 postes, soit une baisse de 0,8 % sur un trimestre. En volume, les difficultés se concentrent principalement dans les secteurs de l'industrie et de la construction.

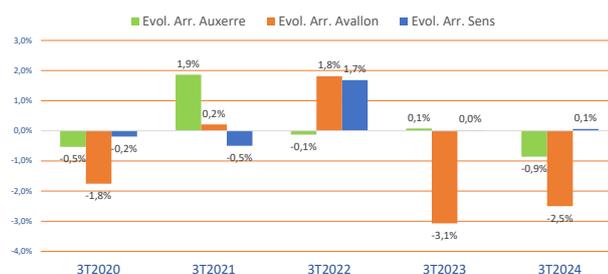
L'**industrie** subit une perte significative de 280 postes, correspondant à une diminution de 3,2 %. Les secteurs les plus impactés sont la métallurgie et la fabrication de produits métalliques, avec une baisse de plus de 170 postes (-11,2 %), ainsi que les industries agroalimentaires, qui enregistrent une perte de 110 postes (-6,7 %). Toutefois, une augmentation notable de près de 40 postes est enregistrée dans la fabrication de produits informatiques, électro-

Répartition des effectifs salariés de l'Yonne par arrondissement

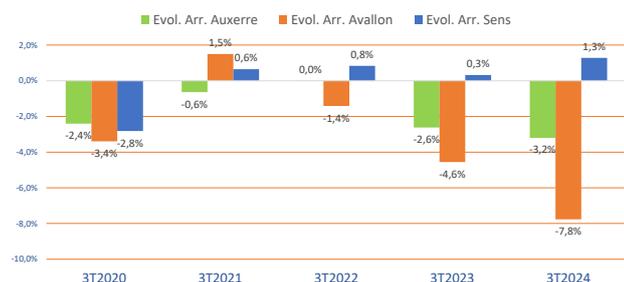


Evol. annuelle des effectifs salariés

Total hors intérim



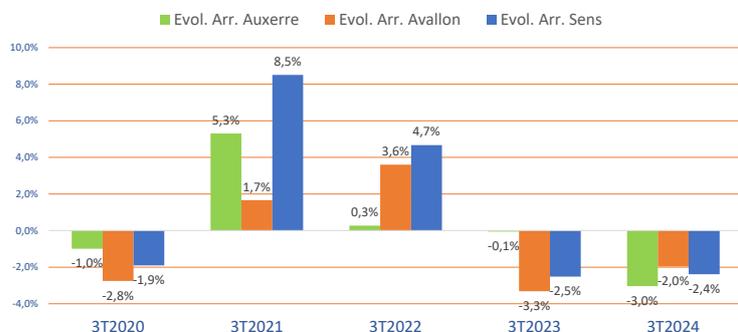
Industrie



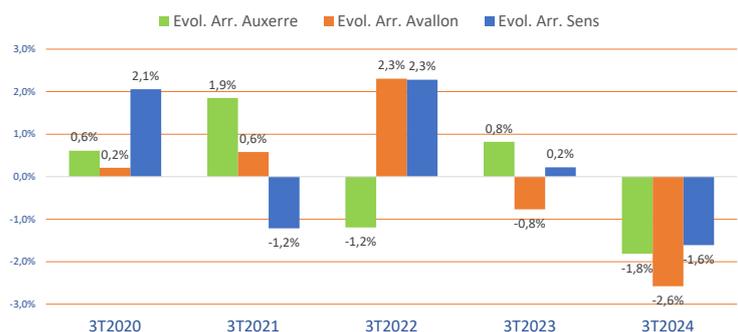
Source Urssaf

Evol. annuelle des effectifs salariés

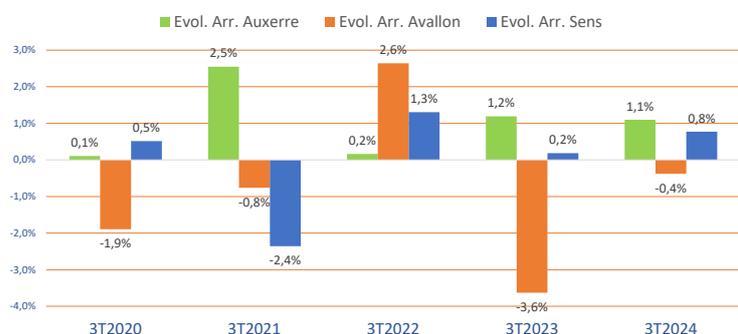
Construction



Commerce



Services hors intérim



Source Urssaf

niques et optiques (+ 14 %).

Dans la **construction**, la baisse est également marquée, avec une diminution de 100 postes, soit - 3 %. Les pertes les plus importantes se situent dans les travaux de construction spécialisés (- 3 %, soit plus de 80 postes perdus) et la construction de bâtiments (-13 %, soit - 20 postes). À noter cependant une stabilisation dans la construction de bâtiments.

Le **commerce** connaît une perte de près de 130 postes (-1,9 %). Si le commerce de gros et de détail enregistrent une diminution (respectivement - 90 et - 80 postes), le commerce de réparation d'automobiles et de motocycles affichent une légère amélioration de 40 postes (+ 3,1 %).

En revanche, le secteur des **services** montre une dynamique légèrement positive, avec une hausse de 190 postes (+ 1,1 %). Parmi les plus fortes augmentations figurent les activités administratives et de soutien (+ 6,8 %, soit + 180 postes) et l'hébergement et la restauration (+ 5,4 %, soit 115 postes). À l'inverse, certaines branches continuent de souffrir : le transport et l'entreposage perdent 70 postes (- 2,7 %), et les autres activités scientifiques et techniques subissent une baisse de plus de 20 % (soit - 60 poste).

Stagnation de l'emploi dans le Sénonais

Sur l'année glissante (entre le 3^{ème} trimestre 2024 et le 3^{ème} trimestre 2023), l'arrondissement de Sens affiche une tendance quasiment stable des effectifs salariés privés hors intérim (+ 0,1 %), faisant mieux que ses voisins Auxerrois (- 0,9%) et Avalonnais (- 2,5%).

En volume, le secteur du **commerce** est le plus impacté. Avec 110 emplois de moins sur la période étudiée, la branche connaît une légère baisse d'activité, représentée par le commerce de gros (à l'exception des automobiles et des motocycles), qui perd 70 salariés.

En pourcentage, le secteur de la **construction** est le plus impacté par les baisses d'effectifs. Il affiche une diminution - 2,4% des emplois sur une année glissante notamment dans l'activité des travaux de construction spécialisés (- 40 emplois sur l'année glissante, soit une baisse de - 2,4%).

Ces déclinés sont néanmoins compensés par deux secteurs en progression. Premièrement, l'**industrie** voit son nombre de postes s'élever à 7 320 (soit une augmentation de + 1,3%), grâce, entre autres, à l'industrie agro-alimentaire (+ 50 emplois) et à la fabrication d'équipements électriques (+ 40 emplois).

Deuxièmement, on observe une croissance des effectifs dans les **services** (+ 80 emplois), en partie due à celle touchant l'hébergement et la restauration (+ 100 postes, soit + 7,2%) et l'activité pour la santé humaine (+ 60 postes).

Variation annuelle de l'emploi intérimaire par arrondissement

	Effectifs intérimaires	Variation annuelle 3T2023 - 3T2024	
	3T2024	en %	en volume
Yonne*	4 310	-3,8%	-130
Auxerre	2 060	-5,8%	-30
Avallon	120	-16,9%	-60
Sens	1 980	-2,9%	-170

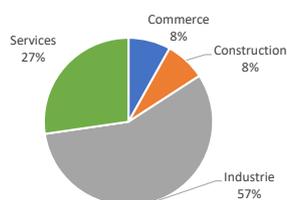
* l'arrondissement n'étant pas toujours connu, la somme peut différer du total du département.

Baisse dans l'intérim

Fin septembre 2024, l'Yonne compte environ 70 300 salariés permanents (c'est-à-dire salariés en CDD ou en CDI) auxquels on peut ajouter **4 300 intérimaires**. Plus de la moitié des intérimaires travaille dans le secteur de l'industrie (57 %). Sur un an, l'intérim dans le département de l'Yonne a baissé de près de 4 %.

Au final, sur un an dans l'Yonne, la baisse des effectifs intérimaires (- 490 postes) s'ajoute à celle des effectifs permanents (- 130 postes).

Recours à l'intérim mesuré à l'établissement utilisateur dans l'Yonne



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de France Travail des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese DREETS Bourgogne-Franche-Comté.



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur www.urssaf.org dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail open.urssaf.fr.

Note méthodologique :

Cet encadré est un extrait des éléments méthodologiques détaillés disponibles sur urssaf.org.

La publication s'appuie sur les données de la base Séquoia qui centralise depuis janvier 1997 les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs : le bordereau de cotisations (BRC) et la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC.

La **DSN est mensuelle**. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 (dès lors que la substitution de la DADS par la DSN est avérée). Depuis, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Urssaf sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **Les données présentées sont provisoires pour le dernier trimestre et comprennent des révisions sur l'historique, essentiellement sur le dernier trimestre.**

L'**effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf. **Les effectifs des apprentis sont inclus dans les effectifs salariés.**

Les données sur **les effectifs salariés permanents** sont hors intérim et incluent les apprentis. Elles sont en valeur brute (non corrigée des variations saisonnières).

Les effectifs intérimaires sont transmis par la DREETS. Ils sont en valeur brute (non corrigées des variations saisonnières). Le nombre d'intérimaires en fin de mois comptabilise le nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Cette mesure est établie sur cinq jours ouvrés consécutifs en fin de mois. Une personne en intérim est comptabilisée au prorata du nombre de jours passés en mission au cours de ces cinq jours ouvrés. Ce nombre d'intérimaires est ventilé par secteur d'activité utilisateur et par région de l'établissement utilisateur (ETU), c'est-à-dire à l'établissement pour qui l'intérimaire travaille.

Les indicateurs :

Les **effectifs salariés** sont mesurés en **valeurs brutes**. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le même trimestre de l'année précédente. **Les évolutions sur la « période de crise sanitaire »** sont calculées entre le dernier trimestre connu et le même trimestre de l'année 2019 (trimestre non impacté par la crise sanitaire).

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



L'emploi dans l'Yonne n° 61

N° ISSN : 2110-5391

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : **Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.**

Pour en savoir plus :

- **Jeanne-Clémence Andrey**
Urssaf Bourgogne
jeanne-clemence.andrey@urssaf.fr
- **Fabien Dijngs**
CCI de l'Yonne - f.dijngs@yonne.cci.fr
- **Emilie Favret**
Maison de l'emploi d'Auxerre -
efavret@mdeauxerrois.com
- **Wilfrid Richebourg**
Maison de l'emploi d'Auxerre -
wrichebourg@mdeauxerrois.com

Retrouvez Stat'Ur sur www.urssaf.org et l'emploi dans l'Yonne sur bourgogne.urssaf.fr